

Chancellerie d'Etat  
Office du bilinguisme, de la législation et des ressources  
Postgasse 68  
Case postale  
3000 Berne 8



Berne, le 25 janvier 2023

## **RÉPONSE À LA CONSULTATION**

### **Modification de la Constitution en raison du transfert de Moutier**

Monsieur le Chancelier  
Mes dames et messieurs

Le Parti socialiste du canton de Berne remercie le Conseil Exécutif de la possibilité qui lui est donnée de répondre à la procédure de consultation en cours relative à la modification de la Constitution en raison du transfert de Moutier. Le PS n'a fondamentalement rien à opposer aux propositions législatives et soutient le Gouvernement dans ses travaux délicats de transfert communal de Moutier. Il relève toutefois deux éléments en marge du processus :

- Concernant le projet "Avenir Berne romande", le PS s'interroge sur l'opportunité de construire un nouveau bâtiment devisé à ce jour à CHF 50 - 55 millions de francs pour accueillir le Pôle Justice et la Police à Reconvilier. A cela s'ajoute 12,5 millions de francs planifiés pour organiser des locaux provisoires (2026- 2029) à destination de ce Pôle à Reconvilier. Le PS plaide pour qu'une étude de faisabilité soit faite pour estimer un réaménagement du site existant de Bellelay pour que ce dernier accueille de manière pérenne le Pôle Justice et Police ainsi qu'une étude d'amélioration des transports publics à destination de Bellelay. L'amélioration de l'offre en transports publics servirait également au tourisme.
- Le PS regrette que le besoin d'assainissement du Centre interrégional de Perfectionnement à Tramelan ne soit pas considéré comme un élément prioritaire du projet ABR. Le CIP contribue effectivement au rayonnement du Jura bernois, comme le souligne le Gouvernement. En ce sens, ces aspirations à améliorer son offre d'hébergement doivent être mieux prises en considération dans une région qui n'offre pas de possibilités satisfaisantes à un tourisme dynamique. Et le besoin d'assainissement est présent. Contrairement à ce que prétend le rapport "Sous-projet 2 : rapport de la Chancellerie d'État au Conseil-exécutif, Projet « Avenir Berne romande » Vers une administration francophone moderne, accessible et efficiente" à la page 16, le besoin est réel, identifié et urgent.

- Le PS salue la collaboration avec la Ville de Bienne dans la réflexion ABR. L'avenir institutionnel de la région passera certainement par une augmentation des synergies entre les régions jurassiennes bernoises et biennoises.
- Le PS, finalement, regrette que la réévaluation de la situation de l'administration décentralisée dans le Jura bernois et la Ville de Bienne n'ait pas été examinée à l'aune des opportunités qu'offre la digitalisation. Les coûts globaux auraient peut-être pu être estimés à la baisse dans le cadre d'un projet-pilote en ce sens qui aurait été justifié par les efforts de numérisation que l'administration cantonale mène depuis quelques années.


Malgré ces remarques, le Parti socialiste du canton de Berne soutient le projet global. Il se réjouit de la perspective offerte dans le cadre de ce dossier consistant à renforcer la minorité linguistique de ce canton et encourage le Grand Conseil à adopter le crédit soumis.

Nos meilleures salutations

Parti socialiste du canton de Berne



Ueli Egger  
Co-président



Anna Tanner  
Co-présidente



David Stampfli  
Secrétaire du parti